



COMMISSION
DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

Paris, le 7 février 2017

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président,

Le 2 février dernier, j'ai présenté à la commission des affaires européennes un rapport d'information sur le suivi des positions européennes du Sénat (résolutions européennes, avis motivés et avis politiques), dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

Ce rapport, qui a été précédé d'une audition devant notre commission de M. Harlem Désir, Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, consacrée au suivi des résolutions européennes, illustre à la fois l'engagement du Sénat sur les questions européennes et l'influence de notre assemblée sur les négociations à Bruxelles.

Comme vous le verrez à la lecture du rapport que j'ai établi, les différentes positions que prend le Sénat en matière européenne sont largement prises en compte et reçoivent des traductions concrètes dans de nombreux dossiers, très variés.

Je me félicite de constater que la Commission européenne, dans le cadre du dialogue avec les parlements nationaux, apporte, dans des délais plus respectueux des usages, des réponses de plus en plus argumentées aux avis politiques de notre commission. Je l'en remercie et l'invite à poursuivre dans cette voie, de manière à accorder une attention à chacun des aspects soulevés dans nos avis politiques. Il me semble utile, pour enrichir notre dialogue politique, de demander à la Commission européenne d'apporter des précisions complémentaires à des réponses qui nous sembleraient trop peu étayées.

Enfin, notre commission souhaiterait surtout que les réponses de la Commission aux avis motivés adoptés par le Sénat pour assurer le respect du principe de subsidiarité soient davantage circonstanciées. Je sais, d'ailleurs, que le premier vice-président Frans Timmermans a pris des engagements en ce sens.

Avec mon meilleur souvenir, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P.J. : 1

Avec mon respectueux souvenir

Jean BIZET

Monsieur Jean-Claude JUNCKER
Président de la Commission européenne
Rue de la Loi
1049 Bruxelles
BELGIQUE